



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt

Mise à l'enquête à faire paraître dans l'édition du 10 août 2018

Projet routier avec rapport d'impact sur l'environnement

Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

par le Service de la mobilité, d'entente avec le Service des forêts, cours d'eau et paysage, soumet à l'enquête publique **le projet d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres, sur la route cantonale H21Bo St-Gingolph – Raccordement H144**, sur le territoire de la commune de Port-Valais, pendant **trente jours**, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR).

Conformément à l'art. 15 de l'Ordonnance relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE) du 19 octobre 1988 et à l'art. 9 du règlement cantonal d'application de l'OEIE (ROEIE) du 29 novembre 2011, le rapport d'impact sur l'environnement relatif au projet précité est mis en consultation.

Les plans routiers ainsi que le rapport d'impact sur l'environnement peuvent être consultés pendant ce délai à l'Administration communale de Port-Valais, au Service de la mobilité, bâtiment Mutua, rue des Creusets 5, à Sion ainsi qu'au Service de la mobilité, arrondissement 3 – Bas-Valais, rue du Léman 29bis, à Martigny.


Les oppositions éventuelles seront adressées par pli recommandé au Conseil municipal de Port-Valais dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Date 7 août 2018



Jacques Melly
Conseiller d'Etat

Vu pour accord SAJ



Copie SDM, arrondissement 3 – Bas-Valais
SDM, Sion, Infrastructures routières et trafic
Commune de Port-Valais
SDT
SEN
SFCEP